

L'Ami du Colon

Alex. Henuzel

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 6 JUILLET 1906

VOL. I.—No 5.

Nos Chemins de Fer

Les fêtes inaugurales de la Coopérative des Colons du Nord n'étaient pas encore terminées que nous apprenions une bien bonne nouvelle, dont l'événement coïncide heureusement avec les revendications que nous avons faites en cette circonstance. La compagnie de Chemin de fer de colonisation du Nord, de concert avec le Pacifique Canadien, venait justement de mettre à l'ouvrage une équipe de vingt-cinq ingénieurs, sous la direction de M. Smith, pour établir le tracé définitif du prolongement de sa ligne jusqu'au Rapide de l'Original, sur la Lièvre, et même assure-t-on, jusqu'à Maniwaki, sur la Gatineau, où elle irait se souder au Pacifique Canadien, embranchement de la vallée de la Gatineau. Cela donnerait un circuit, d'Ottawa à Montréal, à travers cette contrée unique de tourisme, de sport, d'industrie forestière, d'élevage et d'industrie laitière, que sont les Laurentides au nord-ouest de Montréal.

On nous promet que la construction de ce tronçon, pour lequel le Parlement fédéral vient de voter de nouveau un octroi de \$112,000, commencera de bonne heure le printemps prochain, et que les trains y circuleront au 1er janvier 1908. Nous en acceptons l'augure favorable et faisons des vœux ardents pour que cette heureuse prédiction se réalise, comme nous en donnons la confiance les excellentes dispositions de nos gouvernants et celles des directeurs des compagnies intéressées.

Mais nos espérances vont encore plus loin. La tenue de nos fêtes et l'éclat de bon aloi qu'elles ont jeté sur la région Labelle et le Nominique ont attiré sur nous l'attention bienveillante de tout le pays et excité l'intérêt de grandes corporations autres que celles que nous venons de mentionner. Il en résulte qu'une seconde nouvelle excellente nous parvient, à la suite de notre solennelle célébration, et nous ne résistons pas au plaisir d'en faire part tout de suite à nos lecteurs.

La région Labelle, le Nominique, la Kiamika et la Lièvre peuvent caresser l'espoir de voir, avant bien longtemps, une deuxième voie ferrée traverser leur territoire.

Le Grand Nord, ou plutôt le vaste réseau du Nord Canadien (Canadian Northern), système Mann et Mackenzie, aura, à son tour, jeté les yeux sur notre région et résolu d'y faire dévier sa ligne actuelle des Laurentides, dont le terminus est aujourd'hui à Arundel, de façon à la pousser franc nord-ouest, jusqu'à un point de raccordement avec le Transcontinental National, à la hauteur des fourches de la Lièvre ou de la Gatineau.

M.M. Mann et Mackenzie assureraient de la sorte à Montréal l'embranchement le plus direct que désire avoir la métropole avec le Grand Nord Pacifique, et pour lequel la finance, l'exportation, l'industrie et le haut commerce montréalais réclament si hautement, depuis que le Parlement fédéral a décidé que l'embranchement du G.T.P. sur Montréal irait tourner par Joliette.

Ce serait une excellente tactique et un placement plein d'avantages pour le progressif syndicat de M.M. Mann et Mackenzie, on n'en peut avoir aucun doute. Pour notre région Labelle, ce serait une aubaine rare, et qu'il faut appeler de tous nos vœux.

Le Parlement fédéral vient de voter également un octroi de \$112,000, pour l'extension de l'embranchement d'Arundel. Il est bien sûr que l'intention de M.M. Mann et Mackenzie, maintenant propriétaires reconnus du

Chemin de fer Montfort et Gatineau, qu'ils font présentement relier à leur réseau principal, par un tronçon de quinze milles, entre S. Sauveur et S. Jérôme, n'est point d'aller écartier leur terminus en pleine forêt, sur les rives, inabondables à cette latitude, de la Lièvre ou de la Gatineau.

D'autre part, ils ne visent point Ottawa, qu'ils atteindront beaucoup plus directement par une ligne courte longeant la rivière. Il paraît donc vraisemblable que leur plan d'extension soit bien réellement celui dont on nous a parlé, et qui s'exécuterait sans retard, dans les lignes suivantes. Traversant les cantons Amherst et Addington, franc ouest, le "Nord Canadien" atteindrait le canton Preston, à la tête du lac Simon. De là, il s'orienterait au nord-ouest, suivant le tracé si facile du grand chemin d'Hartwell, autrement dit, la vallée de la Nation, seul passage praticable à travers nos Laurentides, à part la vallée de la Rouge, que suit le Pacifique. Il traverserait les cantons Preston, Gagnon, Lesage, et Loranger, où il atteindrait le village de Nominique, en longeant le petit lac Nominique.

Il est aussi question que notre future ligne ferrée, pour adopter un chemin de raccourci, se dirige au nord-ouest dès en sortant du canton Amherst, contourne une partie du lac Labelle, traverse le canton du même nom, et vienne reprendre le chemin d'Hartwell au canton Lesage, à quinze milles environ de Nominique. Par l'une ou l'autre route, le chemin de fer projeté traversera une contrée encore très bien boisée, riche en pouvoirs hydrauliques puissants, en grande partie fort propre à l'agriculture et à l'élevage, mais surtout sans pareille pour le sport et le tourisme.

Partant de Nominique, le "Nord Canadien" sortirait du canton Loranger en longeant la rive sud de la Sawgay, le tracé du Pacifique ayant pris la rive nord; il couperait un angle du canton Montigny, où il croiserait le Pacifique, traverserait les cantons Boyer, Rochon et Moreau, atteignant la Lièvre au Rapide des Bois Francs, quelque huit ou dix milles au nord de la Ferme Neuve, à vingt milles du Rapide de l'Original et du Pacifique Canadien. De là, toujours franc nord-ouest, développant une région de forêt et de terre arable de la plus belle venue, le "Nord Canadien" s'en irait boucler son ruban d'acier à celui du transcontinental, environ cinquante milles plus loin.

Cela mettrait le Grand Tronc Pacifique à 200 milles, ou un peu plus, de Montréal, la plus courte distance, estimons-nous, sur laquelle, la métropole puisse compter. Et du même coup, le "Nord Canadien" développerait, sur ce tronçon ainsi complété, tout en ouvrant un pays aux ressources immenses, un trafic local qui lui assurerait un rendement surprenant.

HEUREUX DEBUTS

Echos des fêtes d'inauguration de notre Coopérative

LES RESOLUTIONS PRISES

Nous donnons ci-dessous copie du texte original des résolutions unanimement adoptées, lors des fêtes d'inauguration de la Coopérative des Colons du Nord.

LE NORD

Attendu que la région située au Nord-Ouest de Montréal, dans les Laurentides et communément appelée "la région Labelle", depuis Saint-Jérôme jusqu'à la Ferme-Neuve, sur la rivière du Lièvre, distance d'environ cent cinquante

milles, a été colonisée et mise en valeur par le génie et l'énergie patriotiques du regretté curé Labelle, et ce au prix des plus grands sacrifices d'argent et d'efforts humains;

Attendu que cette région a, depuis vingt-cinq ans, amplement prouvé par les faits et les chiffres, qu'elle peut assurer à ses intrépides pionniers, sinon la richesse du moins la vie abondante et même l'aisance, pour peu qu'on sache la vraie manière de les lui demander;

Attendu que la permanence des établissements de la région Labelle et leur développement progressif sont de primordiale importance, et pour le cité de Montréal qui s'y ravitaillait et s'y approvisionnera de plus en plus, tout en y trouvant un débouché excellent pour son négoce, et dans l'économie générale de la province de Québec, que cette région continue vers le Nord, et pour laquelle elle constitue une imprenable redoute nationale;

Il est proposé par M.M. William Pilote, maire de Wabasee, et Moïse Godard, directeur de L'Ascension, appuyée par M.M. Charles Martin, maire du Canton Joly, et Arthur Desmarceau, maire de La Minerve, et à l'unanimité

Résolu :

Que l'assemblée générale des colons et leurs amis tenue à Saint-Ignace de Nominique, le 21 juin 1906, approuve et loue l'établissement des florissantes colonies de la région Labelle; en recommandant avec énergie le développement et la protection aux pouvoirs publics, à la ville de Montréal, laquelle pourrait apprécier davantage l'énorme intérêt qu'offre pour elle cet arrière-pays, qui devrait être son domaine propre, ainsi qu'aux autres autorités que de droit.

LA COLONISATION

Considérant que la colonisation dans la région Labelle, au Nord-Ouest de Montréal, a, depuis un quart de siècle, progressé continuellement, sans donner, toutefois tous les résultats merveilleux qu'elle aurait pu, parce qu'elle a parfois rencontré sur sa route plus de froide justice, pour ne pas dire de sourde hostilité, que de sympathique encouragement;

Considérant qu'en dépit des multiples obstacles que lui ont imposés et lui imposent encore la nature des lieux où elle opère, mais surtout les caprices et intérêts humains, la Colonisation du Nord a fait ses preuves d'utilité, a démontré sa vitalité indéfectible et sa tendance inéluctable à agrandir le cercle de ses conquêtes;

Considérant qu'il serait cruel et téméraire de s'obstiner à refouler cette vie qui monte, à la gêner en son essor jusqu'à la paralyser, mais qu'il convient au contraire de favoriser par tous moyens légitimes l'éclosion des fruits abondants que promet une sève aussi généreuse et aussi tenace;

Considérant que certaines nécessités essentielles de la Colonisation au Nord-Ouest de Montréal ont été systématiquement méconnues, dédaignées, combattues même, en bien des cas, au nom d'intérêts divers, moins louables les uns que les autres, et qu'il importe d'exposer nettement nos besoins;

M.M. le notaire Anthime Dubreuil, directeur et J.Bte Forget, maire, du Rapide de l'Original, proposent, appuyés par M.M. Julien Beauvais, maire de L'Ascension, Emery Godard et le baron Joseph d'Halewyn, directeurs, et il est unanimement

Résolu :

Que la première assemblée générale annuelle de la Coopérative des Colons du Nord, à Nominique, le 21 juin 1906, soumet aux pouvoirs que de droit les revendications suivantes, pour le succès desquelles elle se propose d'insister respectueusement mais avec fermeté, dans l'intérêt bien compris de la région Labelle et de toute la province :

1o Conditions d'établissement plus avantageuses pour le colon : mise en vente et concession sans restrictions arbitraires, des terres à coloniser dans tous les cantons érigés en municipalités ou simplement annoncés en vente;

2o Maintien et augmentation des octrois pour les chemins, pour les écoles et l'industrie laitière; encouragement à l'élevage;

3o Extension urgente et immédiate du chemin de fer de la région Labelle, au moins jusqu'à la Lièvre, afin de prévenir le découragement et la fuite des colons de cette riche section de notre territoire; création d'un comté spécial de colonisation, composé de la région Labelle;

4o Abaissement jusqu'à une échelle

normale des taux d'expédition du fret par chemin de fer, de la région Labelle à Montréal.

LA COOPERATIVE

Attendu que notre temps est devenu l'époque par excellence de la coopération, c'est-à-dire de la concentration des efforts et des moyens de tous au profit de chacun, aussi bien que de chacun au profit de tous, et que cette coopération des fidèles entre eux leur est vivement recommandée par les Souverains Pontifes, Nos T.T. S.S. P.P. Léon XIII et Pie X, afin que les enfants du Christ et de l'Eglise s'entraident, se soutiennent, se défendent et se poussent les uns les autres dans la voie du progrès, se donnant mutuellement de bons exemples de charité et de dévouement, imprégnant, chaque jour, de plus d'esprit chrétien la démocratie, ou le pouvoir des masses, qui s'accroît;

Attendu que la Coopérative des Colons du Nord a été fondée dans le but d'appliquer et de vulgariser, parmi les populations de la région Labelle et à leur bénéfice, les enseignements et les principes de démocratie chrétienne, de fraternelle coopération qui ont été prêchés par les Papes, et que l'expérience démontre devoir être la solution la plus sûre des maux sociaux et économiques qui menacent notre société contemporaine, qui l'atteignent déjà;

Attendu que les circonstances qui ont donné naissance à la Coopérative des Colons du Nord, le programme que s'est tracé cette association, les moyens qu'elle a adoptés pour en assurer l'exécution indiquent qu'elle saura répondre avec efficacité aux besoins des temps, ceux de notre région en particulier;

Attendu que la doctrine constante des Souverains Pontifes a toujours affirmé également la primordiale importance de fonder, d'encourager, de maintenir, de développer et de multiplier les journaux indépendants, à esprit foncièrement chrétien, dont Léon XIII a dit qu'un tel journal est "une mission perpétuelle dans une paroisse", ou une région et que l'une des œuvres essentielles de la Coopérative des Colons du Nord, grâce à son organe, "L'Ami du Colon", est de doter d'un pareil instrument de progrès et d'améliorations générales notre région;

Sur proposition de M.M. Edouard Foisy, directeur, de S. Gérard de Montarville, et Augustin Lallier, maire de Robertson et Pope, appuyée par M.M. David McNicholl, directeur, du Lac des Iles, et Joseph Dubé, maire de la Conception,

Il est unanimement

Résolu :

Que l'assemblée générale du 21 juin 1906, tenue à S. Ignace de Nominique, ratifie et approuve hautement la création de la Coopérative des Colons du Nord; s'engage à lui donner toute la force, l'influence et le prestige désirables pour lui permettre d'accomplir efficacement sa mission de régénération et de progrès, en lui fournissant des membres actifs ou adhérents en aussi grand nombre que possible, en soutenant sa propagande et appuyant son action, spécialement par un patronage abondant d'abonnements ou d'annonces à son organe "L'Ami du Colon"; promet de travailler à agrandir et affermir l'importance du rôle de la Coopérative dans la région Labelle, en amenant les pouvoirs publics et les grandes corporations à utiliser cette association comme intermédiaire tout naturel pour l'action qu'ils doivent exercer dans la région Labelle.

Chronique Régionale

L'ANNONCIATION

Dimanche, 24 juin, eut lieu la première Communion des enfants, au nombre de 71; ce fut une fête sans égale. Notre fanfare des "Colons du Nord" se rendit à ces petits élus jusqu'à l'église et de là, après le chant de la messe, les y reconduire au son de la plus céleste harmonie. Rien que ce nombre dit un peu ce qu'est l'Annonciation, comme paroisse dans le nord, mais il y a plus.

Depuis la grande démonstration de colonisation à Nominique, où tous les nôtres ont entendu avec joie répéter ce que fut pour le Nord Mgr Labelle et ce avec quoi il entendait peupler son beau Nord: "de bons colons et de bonnes colonnes", le vent ici est au mariage. Ainsi cette semaine nous en avons eu quatre. C'est déjà un encouragement qui en vaut la peine pour les émules de l'apôtre du Nord.

M. le Dr et Mme Pinault sont de retour après un voyage d'un mois à Québec.

Mlle Laura Drouin, élève de l'Académie St-Louis de Gonzague, Montréal, est de retour dans sa famille. Sont aussi en vacances M. Polydore Danis, élève de Ste-Thérèse, après le travail d'une année couronnée de succès, M. Ed Chartier, du collège de Farnham, Aurèle Drouin, Aurèle Chartier, Léopold Chartier, élèves du collège de la Côte des Neiges; Miles O. Gauvreau, I. Chartier, élèves du convent des sœurs Ste-Croix; Mlle A. Bertrand, du Mont Ste-Marie, Montréal.

En villégiature chez M. le Dr Décary, M.V., M. et Mme Lamoureux, de Montréal; Melles Léonie et Anna Brossard, de Montréal, chez leur frère, M. O. Brossard, bijoutier; Mme G. Latreille, Melle Eldéa Latreille, chez M. le Dr Côme Cartier; M. Alfred Bélanger, chez M. Nap. Drouin; M. et Mme Alphonse Maillé, de Montréal, chez M. Jos. Tranche-montagne; M. et Mme Chabot et Melle Chabot, de S. Césaire, chez M.M. Chabot et frères; M. et Mme W. Guay, de Mont Tremblant, chez M. Mélasippe Guay.

Sont à l'hôtel Danis, M. et Mme Seuchthes et leurs enfants, M. et Mme Wicklae et leurs enfants, de Montréal; M. Ambroise Richard, son épouse et enfants, de la Pointe S. Charles.

M. Heron, représentant de la maison E.B. Eddy, de Hull, était de passage ici, pour affaires relatives au commerce de cette importante maison.

Vendredi, la foudre est tombée sur une écurie appartenant à M. Philippe Godin, et l'a démolie en partie. Deux enfants qui travaillaient dans le champ ont ressenti une violente secousse, due au choc électrique.

S. JOVITE

Mercredi, le 27 juin, avaient lieu ici les examens des jeunes filles aspirantes au brevet de capacité, pour enseignement dans les écoles modèles ou élémentaires.

Mme Veuve François Gaudreau, ménagère de M. le curé, vient de convoler en secondes noces avec M. Joseph Miron, de S. Faustin.

M. Guénette, maître de poste, est à faire exécuter des améliorations considérables à son magasin. Une allonge considérable, haute de deux étages, y sera faite, avec façade sur la rue du couvent.

LABELLE

L'honorable M. Monet, notaire de Montréal, est passé à Labelle samedi, se rendant à sa ferme sur les bords du Lac Labelle. Il était accompagné de sa jeune fille.

M. Thérault, qui vient de faire l'acquisition de la ferme de M. Damase Labelle, sur les bords du Lac Labelle, et qui a une grande expérience dans tout ce qui regarde le fer, puisqu'il est à la tête d'une fonderie importante à Longueuil, nous déclare qu'il y a de riches gisements de fer sur les bords du lac Labelle, à huit milles de la station de Labelle. Nous invitons les explorateurs à venir examiner ces mines.

Melle Rose Anne Nantel, de la Mi-ve, est en promenade chez son oncle, M. Nap. Nantel, hôtelier de Labelle.

M. Auguste Dumoulin, notre populaire hôtelier, compte à son hôtel plusieurs pensionnaires de langue anglaise.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON,
Nominigüe, Qué.

NOMINIGÜE, 6 JUILLET 1906

La Vie Locale

Nos visiteurs.—Remarqués, parmi les nombreux visiteurs qui sont venus à Nominigüe, ces jours passés : M. M. Alexandre Bernard, rédacteur à la Presse, H. Constantin, marchand de commerce pour la maison Green-shields, Saint-Denis et Delage, neveux de M. A. Charlebois, tous de Montréal ; MM. Simard et Les Labelle, de Saint-Jérôme, P. E. Forget, maire de Labelle, H. E. Trudeau, de S. Laurent, etc.

Parmi nous.—M. l'avocat L. E. Bernard est venu passer deux jours au sein de sa famille, dimanche et lundi. Il est retourné à Montréal le 2 juillet, pour revenir vers le 13. A la même date doit aussi nous venir M. L. A. Bernard, pharmacien de Montréal, accompagné de ses deux jeunes filles, élèves du pensionnat de Jésus et Marie, à Hochelaga, et de son fils, élève du collège de Montréal. M. le Dr A. A. Bernard, de Saint-Henri de Montréal, est également attendu, avec quelques uns des membres de sa famille, ainsi que M. W. Bernard, de Montréal, avec Mlle A. Bernard, sa fille. M. O. Trempe, de Canada, doit aussi venir prochainement à Nominigüe, et M. l'abbé Bernard p.s.s., du collège Saint Charles, près Baltimore, Maryland, annoncée qu'il viendra, au mois d'août, rendre visite à sa soeur, Mme Denault.

L'honorable M. Berthiaume nous reviendra à la fin de la présente semaine, en compagnie de plusieurs de ses amis, parmi lesquels M. Arthur Dansereau, directeur de la Presse, à Montréal.

Délicate opération.—Notre concitoyen M. Ouimet souffre cruellement de cette maladie des articulations de la main qu'on appelle communément "la fourchette". M. le Dr Cartier le soigne avec la précision d'un maître-médecin et la charité d'un philanthrope. Il a dû pratiquer sur cette main malade une opération délicate mais essentielle, dont il espère les meilleurs résultats.

Plage recherchée.—La belle plage qui se trouve aux bords du grand lac Nominigüe, au pied de la propriété de M. Richard, est de plus en plus recherchée, cette année, par toute une pléiade de baigneurs en quête d'un endroit idéal pour savourer les joies de la natation. La promenade à la plage devient l'un des sports favoris de nos villégiateurs. Il est même question de la création d'un club nautique, afin de régulariser et de rendre plus convenablement accessible aux intéressés des diverses catégories ce sport par excellence des chaudes journées d'été.

Chez M.M. Laflamme et Deschambault.—On a mis en vente, cette semaine, des habillements en serge valant \$10.00 pour \$7.25 ; d'autres, valant \$8.50 pour \$6.00. On offre, de plus, un grand assortiment de complets en tweed (habillements tout faits), valant depuis \$4.00 jusqu'à \$12.00, avec une réduction de 20 à 25% sur le prix ordinaire.

L'humus favorise la circulation de l'air dans le sol, opération qui a une grande importance pour la croissance des plantes.

Vers l'avenir

M. le curé Corbeil, de L'Ascension a traduit comme suit, à nos confrères de la Presse, à Montréal, les impressions excellentes qu'il a rapportées de nos grandes fêtes coopératives de juin dernier :

"Rien n'est plus propre à stimuler le zèle des colons qui ont déjà accompli de grandes choses, mais qui peuvent encore faire œuvre plus belle, forts des sympathies qu'ils rencontrent partout.

"La présence de Son Excellence Mgr Sbarretti, l'illustre délégué papal au Canada, et le grand discours qu'il a prononcé dans cette circonstance, n'ont pas peu contribué à jeter dans les âmes l'espérance dans l'avenir ; non moins importante a été la visite du premier ministre de la Province de Québec, l'hon. M. Gouin.

"Il est regrettable que la maladie ait empêché l'hon. M. Prévost d'assister aux grandes fêtes de Nominigüe, car la population de cette région s'apprêtait à lui faire fête.

"Nous allons essayer de transformer notre région, dit M. l'abbé Carbeil. Nous croyons que bientôt le Nord et le Nord-Ouest de Montréal, grâce à l'élevage que nous allons encourager, deviendront un important marché d'animaux. D'ailleurs, une région aussi rapprochée de la grande Métropole commerciale du Canada ne peut que se développer ; elle se développera aussi pour aller, avant longtemps, avec l'aide des chemins de fer, se souder à la belle et fertile région du Témiscamingue qui n'est, en réalité, sur la carte, que la continuation de la nôtre."

PROPOS AGRICOLES

Juin est le mois des fleurs champêtres ; c'est aussi le mois des mauvaises herbes, par conséquent des sarclages. Coupez les mauvaises herbes qui poussent le long des clôtures, afin qu'elle ne se propagent pas.

—Cultivateurs, surveillez avec soin la croissance du blé d'inde. Exécutez le premier binage avec la houe à cheval quand les tiges ont 6 à 8 pouces de hauteur. — Quand elles auront atteint 18 pouces battez légèrement.

—Pour la bonne culture de la pomme de terre et son bon rendement il importe de maintenir la plante verte, et pour cela d'appliquer à temps le meilleur insecticide, le vert de Paris à la dose de 8 onces dans 40 gallons d'eau avec environ 4 onces de chaux pour neutraliser l'effet de l'arsenic libre sur ce feuillage.

On peut appliquer aussi le vert de Paris à sec, en le mélangeant avec 50 fois son poids de chaux éteinte à l'air, de plâtre, soit une livre de vert de Paris pour 50 livres de chaux ou de plâtre. Ce mélange doit être appliqué de préférence quand la plante est humide.

L'Album Universel

Lisez l'Album Universel, le seul Magazine publié en français au Canada.

Illustrations Canadiennes, Littérature, Feuilletons intéressants, Modes.

Abonnement :—\$2.50 par an. En vente dans tous les dépôts de journaux :—5 centins le numéro.

Demandez un numéro spécimen gratis. Bureaux, rue Ste-Catherine-Ouest, Montréal.

ROCH JETTE

Photographie Générale

SPECIALITÉ : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMINIGÜE, Qué.

F. X. A. RACINE, Tailleur

Possède les dernières nouveautés en échantillons de tous genres et de tous les prix.

L'ANNONCIATION, Qué.

PENSION MARTINEAU

Tout près de l'église, du couvent et de l'hôpital. Bonnes chambres ; table bien servie, abondante. Régime de famille. Prix modérés. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison. Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

NOMINIGÜE, Qué.

A. Constantineau RESTAURANT

Bonbons, liqueurs douces, tabacs, cigares et tout ce qu'il faut pour les fumeurs. Maison de pension : repas à toute heure, aux prix réguliers. On prend des pensionnaires au mois, seuls ou avec familles. Bonne place tranquille, pas d'enfants dans la maison. Agent pour les instruments agricoles de McCormick et Deering ; toutes espèces de machines aux meilleurs prix du marché.

Rue Saint-Augustin, NOMINIGÜE, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beauharnois

Rue Notre-Dame, à mi chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport gratis. Prix modérés ; service général excellent.

NOMINIGÜE, Qué.

HOTEL CENTRAL

Lac Nominigüe.

Accommodation parfaite pour touristes et sportsmen. Bonne table, liqueurs de choix.

Chauffage à l'air chaud. Bains et privés dans la maison.

Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Chevaux et voitures toujours à la disposition des voyageurs.

CENTRAL HOUSE

Lake Nominigüe.

Splendid accommodation for tourists and sportsmen.

Good boarding. Choice liquors. Hot air heating. Bath and water closets in the house.

Free buss at the arrival and departure of every train.

Rigs always on hand for travellers.

J. B. BERTHIAUME, Prop.

Hotel du Nominigüe

Z. BARRETTE, Prop.

L'hotel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

P. E. FORGET

Magasin General

Maison de Nominigüe

Variété complète de marchandises dans toutes les lignes : Nouveautés (Marchandises sèches), Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc.

Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements.

Spécialité : Etoffes, robes et mousselines. Bon Marché. Service prompt Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.

J. D. MILLER.

Gérant local.

Terres à Vendre

Avantages sans pareils pour ceux qui veulent acquérir des terres très bonnes pour la culture au Nominigüe, dans un rayon de un à six milles de la gare. Terres bien boisées et comptant de 5 à 15 acres défrichées. Prix variant de \$150 à \$500.

La seule coupe du bois sur ces terres pourra donner jusqu'à \$2,000 de bénéfices, par lot de cent acres.

S'adresser à

H. Thauvette, NOMINIGÜE, Qué.

LEO. LAFOND
BOUCHER
Boeuf, Porc, Poulet, Jambon, Saïndoux, Saucisses,
ŒUFS ET LEGUMES DE TOUTES SORTES
NOMINIGÜE, QUÉ.

P. E. FORGET
Marchand-General
Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie.
GROS ET DETAIL
SPECIALITÉ : Gros stock de Chaussures à prix courant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.
Succursale à Nominigüe
LABELLE, QUÉ.

A. CHARLEBOIS
Ecurie de Louage
VOISINE DE LA GARE DE NOMINIGÜE
On tient constamment à la disposition des touristes des chevaux et voitures de premier ordre.
Magasin de grain, farine, patates et provisions de toutes sortes.
Le foin : Une Spécialité.
Aussi, bonne brique à vendre à bon marché.
Bonnes terres à vendre, dans la paroisse de Nominigüe. Voyageurs ou gens de la région sont cordialement invités à venir nous donner leurs ordres.
NOMINIGÜE, QUÉ.

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE
Articles de construction, ferronneries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles.
Magasin et Bureaux : 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT
Salle d'Echantillons : 10 RUE CRAIG OUEST
MONTREAL

LA PROVIDENCE
... Assurance Mutuelle contre le Feu ...
Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

La Providence compte au nombre de ses directeurs MM. J. E. Duhamel, ci-devant député provincial de L'Assomption, aujourd'hui inspecteur des bureaux d'enregistrement, son président, l'honorable M. Jean Prévost, député provincial de Terrebonne et ministre de la colonisation, MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard, Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux.

Souscription exigée par la loi : \$200,000.00

Assurance en force : \$1,500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ?
1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;
2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ;
3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;
4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ;
5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;
6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes ;
7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.
N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.
S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Westmount, pr. Montréal.
A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à
l'Imprimerie de "l'Ami du Colon"
NOMINIGÜE, QUÉ.

LE ROMAN

D'UN JEUNE "HABITANT" CANADIEN

Une Histoire de chez nous

— PAR —

Napoleon Legendre

5

III

(suite)

Voilà donc notre héros tout à fait étranger et comme isolé dans ce grand édifice aux planchers et aux murs nus. De longs corridors sombres, des chambres silencieuses et froides; partout, comme une odeur de solitude et de recueillement, tel apparut le collègue à cette nouvelle recrue. La perspective, en somme, n'était pas gaie.

Le dîner était terminé depuis quelque temps; le directeur conduisit Annibal au réfectoire et lui fit servir un assez bon repas. Ce n'était pas la cuisine des Ladouceur; mais Annibal avait faim, malgré sa tristesse, et il mangea de bon appétit.

Pendant le dîner, le directeur essaya de lier un peu connaissance avec lui, et l'interrogea adroitement, sans l'effrayer. Il s'aperçut bientôt qu'il avait devant les yeux un bien triste bloc pour tailler un bon élève. Il n'en fit rien paraître, toutefois; mais il se prit à songer qu'il avait peut-être été un peu loin en laissant concevoir à M. Ladouceur des espérances qu'il serait probablement difficile de réaliser.

Le repas terminé, le directeur conduisit Annibal dans la grande cour où les élèves étaient encore en récréation. C'était un cas spécial; car, d'ordinaire, le directeur ne s'occupait pas de ces détails. Il le présenta au maître de salle qui fut chargé de le mettre au fait des personnes et des choses.

Il n'y a rien d'ennuyeux, pour le nouvel arrivant, comme les premières journées passées au collège. Il est là, seul, le point de mire de tous les regards; on l'examine comme un animal curieux dans une ménagerie; on circule autour de lui, d'abord à distance et avec des chuchotements qui n'indiquent rien de bien amical. Puis, le cercle se rétrécit, on s'enhardit de plus en plus. Enfin, un élève se risque et va demander au nouveau ses noms et prénoms.

La manière dont il répond à une très grande influence sur ce qui va ensuite se produire.

S'il se laisse intimider et dit son nom gauchement, il sera obligé de le répéter à tous les autres élèves; car chacun, à son tour, et pour l'ennuyer, viendra le lui demander. S'il répond hardiment et ferme, il aura déjà provoqué un sentiment de sympathie, et peut-être d'admiration.

Mais Annibal n'eut pas à subir ces petites vexations qui prennent de si grandes proportions parmi les enfants. Un de ses camarades de classe de l'année précédente avait quitté l'école au milieu de l'année pour entrer au collège où il se trouvait déjà presque ancien. Il alla donc tout d'abord trouver Annibal et le présenta aux autorités.

Quand je dis les "autorités", je n'entends pas les directeurs, les professeurs, ou les maîtres de salle. Je veux parler d'une autre hiérarchie qui ne ressemble pas du tout à celle-là.

Dans presque tous les établissements scolaires, il y a un groupe d'élèves, — ce sont généralement les plus paresseux, — qui donne ou prétend donner le ton à tous les autres. Une action censurée par le groupe, de bonne qu'elle était, devient mauvaise; et pour la même raison, un acte irrépréhensible en soi passe souvent pour une action d'éclat. Ce groupe ressemble un peu, beaucoup même, à ces commissions du travail qui sont chargées de provoquer et de conduire les grèves. Il est chargé de scruter, de surveiller, d'examiner et surtout de se plaindre. S'il pouvait arriver à faire toujours prévaloir ses idées, ce serait l'âge d'or, et l'on verrait se produire cet admirable résultat dont parle le poète :

Je veux, pour sortir de la crise,
Trouver ce qu'on a tant cherché:
La hausse de la marchandise,
Avec la vie à bon marché.

Aujourd'hui, le groupe est mécontent et ne parle à personne, parce qu'un des siens a été mis aux arrêts. Demain, il jubilera, parce qu'un élève qu'il n'aime pas — un travailleur, en général — a été sévèrement puni, probablement par la faute d'un des messieurs du groupe. Le groupe admoneste, censure, ostracise, joue des tours plus ou moins pendables, excelle, du reste, à tous les jeux, et s'occupe de tout, excepté de l'étude et du travail.

C'est ce groupe que j'avais en vue quand j'ai parlé des "autorités" auxquelles Annibal fut présenté. Du reste, si personne ne l'y eut conduit, il serait de lui-même et instinctivement tombé dans le groupe comme dans son élément naturel.

Et, s'il m'était permis d'ouvrir une parenthèse, pour donner à mes plus jeunes lecteurs un conseil tout à fait désintéressé, je leur dirais: Prenez garde au groupe; ne l'approchez pas; fuyez-le plutôt, car vous pourriez être entraînés dans son orbite. Or, il y a une chose à peu près sûre, c'est que le groupe finit presque toujours par se faire chasser du collège; mais ce qu'il y a de plus certain encore, c'est que ses membres, une fois sortis de l'école, restent de gré ou de force, perpétuellement consignés à la porte de la bonne société. C'est un sujet qui mérite réflexion.

Voilà donc Annibal tombé dans un milieu tout à fait sympathique; mais cela le notait très mal, et du coup, aux yeux des professeurs, cette autre autorité qui tient aussi à ses principes et à ses droits.

Ses succès durant, durant le premier semestre, ne furent pas brillants, et le directeur n'eut pas beaucoup de bonnes notes à transmettre à la famille.

Le reste de l'année ressembla beaucoup au commencement, et il fallut ajourner encore ces belles espérances que M. Ladouceur avait entrevues dans un avenir prochain. Il est juste de dire, cependant, qu'Annibal avait pu se maintenir, en général, dans le dernier tiers de la classe, avec des fortunes diverses; il n'était pas tout à fait à la queue. D'autres ne se seraient pas contentés de ce résultat; mais notre héros, ayant sous ce rapport des ambitions modestes, fut complètement satisfait. Du reste, il avait fait de sérieux progrès dans le groupe, et il était question de lui pour la prochaine présidence. Or songez qu'il n'était que dans sa douzième année.

Pendant les vacances, l'oncle Jérôme étant revenu, Annibal fut dans une jubilation continuelle: la chasse, la pêche, les courses en voiture, à cheval ou à pied; il n'avait pas un moment de repos, et par suite, pas un moment d'ennui. C'était comme un beau rêve qui ne laissait entrevoir, à travers ses splendeurs, qu'une image lointaine, confuse, effacée du collège et de sa discipline.

Mais les plus belles choses, ici-bas, viennent à prendre fin.

Au commencement de septembre — le plus beau temps pour la chasse! — il fallut repartir pour le collège, aller reprendre son boulet, comme disait Annibal, et ramener sur la galère. Il traîna assez allègrement son boulet, et rama d'un air assez convaincu, jusqu'à un certain jour du mois de novembre. Ce jour-là, malgré le boulet, il avait écrit son nom sur la glace, en patinant. Le groupe l'avait admiré, et les autres élèves l'avaient envié. La perspective de la présidence se dessinait d'une façon plus accusée. Il emportait l'affaire de haute lutte...

Le soir, il se trouva faible, et se plaignit d'un fort mal de tête. On le conduisit à l'infirmerie.

— Ce ne sera rien, pensait-il; dans quelques jours je serai mieux; et en attendant, je vais me reposer dans le duvet.

(à suivre)

A. MARIN

BOULANGER

Bon pain de famille, passé régulièrement à domicile. Fait de la galette au beurre, au besoin. Toujours à la disposition des clubs pour approvisionnement.

NOMININGUE, Qué.

Salle de Pool

Restaurant: Bonbons, boissons rafraichissantes, cigares, tabacs et tous les articles de fumeurs.

Dépot de l'AMI DU COLON.

VICTORIN CHARBONNEAU

Rue du Sacré-Coeur
NOMININGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries, briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMININGUE, Qué.

Joseph Gadoury

FORGERON

Travaux de tous genres. En magasin, Ferronneries, voitures, instruments aratoires, pompes, monuments funèbres en fonte, etc.

Représentant de la fonderie Gadoury, de S.-Placide,

NOMININGUE, Qué.

Aldéric CHARBONNEAU

BOUCHER

Toujours en mains viandes fraîches ou de conserve, de toute espèce, au meilleur marché. Service prompt.

On tient aussi les légumes, les fruits, les œufs, le Beurre.

Rue Notre-Dame,

NOMININGUE, Qué.

FERDINAND PARENT

Meubles à vendre: neufs ou d'occasion. On loue aussi des meubles, à bon compte, aux personnes qui désirent prendre maison à Nomingue pour y passer les mois d'été.

Maison de pension de première classe: beau site, grandes chambres. Chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.

PROPRIETE A VENDRE

Bonnes Conditions

Rue du Sacré-Coeur,

NOMININGUE, QUÉ.

J. E. BOILEAU

MAGASIN GENERAL

—SPECIALITÉ: "Asbestos", amiant moulu que l'on emploie avec la chaux pour faire des enduits. Donne un beau fini et fait les meilleurs enduits à l'épreuve du feu: c'est l'article du jour en cette matière.

Prix spécial au char. Aussi toujours de la chaux à vendre.

L'ANNONCIATION, QUÉ.

A VENDRE

Un engin de quinze forces avec tour à bois, scie à ruban, outils de menuiserie, etc. à de très bonnes conditions.

S'adresser au bureau de

L'AMI DU COLON.

—A vendre: une bonne terre d'environ 100 acres sur les bords de la Rouge, à 4 milles du village. 26 arpents défrichés et millés. Bois mou et bois franc. Source abondante près de la maison. Prix raisonnable et conditions faciles. S'adresser à M. Octave Clément. L'Annonciation.

Moulins et Maison

A VENDRE

Excellente occasion pour un industriel.

Bon moulin à scie, construit sur un ruisseau (creek) et sur la rivière la Rouge. Fonctionne par l'eau et la vapeur. Bâtisse de 45 x 80 pieds: contient machines à blanchir (planer), à faire le bardeau, à découper, un sticker et toutes autres machines utiles dans une scierie. Aussi, menuiserie — moulin à farine — construit sur le même cours d'eau (creek) que la scierie, environ un arpent plus haut. De plus, jolie résidence avec bâtiments de premier ordre. Le tout dans le village de L'Annonciation

S'adresser à

JOSEPH PAQUETTE,

Marchand de bois,

L'ANNONCIATION.

LE BYRRH

est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus.

ESSAYEZ-LE

Agents au Canada:

HUDON, HEBERT & C^{ie}, Limitée
MONTREAL.

OVIDE BRASSARD

Horloger et Bijoutier

L'ANNONCIATION, Qué.

SPECIALITE: Reparations

Bureau ouvert à Nomingue, le mercredi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier.

HOTEL DU NORD

Repas à toute heure. Tables servies avec le plus grand soin possible. Omnibus gratuits à tous les trains. Voitures à la disposition des voyageurs, en tout temps. Le patron de l'établissement se fera fort de recevoir ses pratiques avec la plus grande délicatesse possible.

NAPOLEON NANTEL,

Propriétaire.

LABELLE, QUE

Hotel Gauthier

PHIL. GAUTHIER, Prop.

Bonnes Chambres et Pension

de 1ère Classe

NOMININGUE, . . . QUE.

Près de l'église.

James McGibbon,

MARCHAND

GENERAL.

Marchandises Sèches, Epicerie, Ferronneries, Tapissieries, Librairie, Chaussures, Etc.

LABELLE, QUE.

W. H. LEGARE

Marchand General

Marchandises Sèches, Chapeaux, Chaussures, Hards Fattes, Tweed, Epicerie, Provisions, Farines, Grain, Son, Gru, Ferronneries, Tapissieries, Vaiselle, Fourrures, Prélarts, Tapis, Huiles Peintures, Vitres, etc.

LABELLE, Que.

A VENDRE

Magasin à vendre à proximité de l'église. Nombreuse clientèle. Conditions faciles. S'adresser à Mme Vve Napoléon Denis.

L'ANNONCIATION, Qué.

Melasipe Guay

Huissier C^s,

pour les districts d'Ottawa et Joliette

L'ANNONCIATION, Qué.

Se chargera de perception de dettes au pourcentage. Correspondance sollicitée.

A Vendre ou à Louer

Dans le village de Nomingue, à très bonnes conditions, plusieurs maisons en bon état. Aussi à vendre: machines à mortaises, à tenons et à queues d'aronde, moitié prix.

S'adresser à

E. J. LEBLANC, N.P.,

Nomingue, Qué.

Wilfrid Levert

Maison de pension spécialement aménagée pour la commodité des Colons du Nord. Bonnes chambres, table excellente. Spacieuses écuries. Prix modérés. A l'angle des rues Sainte-Anne et du Sacré-Coeur.

NOMININGUE, Qué.

PACIFIQUE CANADIEN

Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A ST-JEROME

Tous les jours, excepté les dimanches, à 8.45 a.m., 4.30 p.m., 5.35 p.m. et 6.30 p.m. Ce dernier convoi ne circule pas le samedi.

Le samedi, train-éclair spécial quittant la gare Viger à 1.40 p.m. Le dimanche, à 9.35 a.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 8.45 a.m., 4.30 p.m., 5.35 p.m. Depuis le 8 juin, train-éclair le vendredi, à 5.20 p.m.

Le samedi, train additionnel à 1.25 p.m.

Le 23 juin, et ensuite, ce même train du samedi quitte la gare Viger à 1.10 p.m.

Le dimanche, 9.15 a.m. A partir du 24 juin, train-éclair additionnel du dimanche, quittant la gare Viger à 8.45 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.30 p.m.

Les mardis et jeudis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

Train additionnel du samedi, à 1.25 p.m.

A partir du samedi 23 juin, ce même train du samedi est à 1.10 p.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

Le dimanche 24 juin et ensuite, ce train sera à 8.45 a.m.

MONTREAL A NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.30 p.m.

Train du samedi, à 1.25 p.m.

Le 23 juin et après, ce même train du samedi part à 1.10 p.m.

Train du dimanche à 9.15 a.m., le 24 juin et ensuite, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.

Spécial du lundi, à 4.00 a.m.

Train du dimanche, à 4.15 p.m.

A partir du dimanche 24 juin et ensuite, ce train part à 5.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis et jeudis, trains de de l'après-midi, à 2.35 p.m.

Train additionnel du lundi, à 5.00 a.m.

Train du dimanche, à 5.15 p.m.

Le dimanche 24 juin et ensuite, ce train quitte Labelle à 6.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, à 6.45 a.m., 8.21 a.m. et 4.10 p.m.

Train additionnel du lundi, à 6.30 a.m.

Train du dimanche, à 7.00 p.m. et 8.00 p.m. respectivement, ce dernier ne circule qu'à partir du 24 juin.

ST-JEROME A MONTREAL

Tous les jours à 7.05, 8.00 et 9.44 a.m. 5.36 p.m. sauf le dimanche.

Train du dimanche, à 7.20 p.m.

Tous ces trains partent de la gare Viger, à Montréal, et ils y arrivent.

Taux des Excursions de fin de Semaine.

BILLET VALABLE DU SAMEDI MATIN AU LUNDI SOIR.

Montréal à Sainte-Agathe et retour, \$2.10.

Montréal à Saint-Faustin et retour, \$2.55.

Montréal à Labelle et retour, 3.30

Montréal à Nomingue et retour, \$1.10.

Par ordre

ÉMILE J. HÉBERT.

Ag. gén. du Serv. Voyageurs.

VILLA BELLERIVE

Pension pour touristes, à la journée, à la semaine ou au mois. Panorama splendide, galeries et vérandahs, sur les bords du grand Nomingue, et à proximité du petit. Excellente accommodation de table et de logement. Voitures et chevaux ainsi que chaloupes, à la disposition des pensionnaires.

Joachim Gagnon, Prop.

NOMININGUE, Qué.

NOTRE PROGRAMME

Avec l'appui de tous les sincères amis de la colonisation, tant dans la région Labelle qu'au dehors, L'AMI DU COLON, aussi bien que la Coopérative des Colons du Nord, dont notre journal est l'organe, se proposent :

1° De faire connaître davantage notre immense région de colonisation, aux richesses et ressources si variées, afin qu'on en vienne à apprécier plus justement sa valeur;

2° De se mettre, avec un entier dévouement, au service des colons de notre région Labelle, afin de les renseigner, de leur rendre facile l'accomplissement de leurs devoirs et la revendication de leurs droits;

3° De se faire l'inlassable champion de ces droits, comme l'irréductible moniteur de ces devoirs, afin d'assurer le triomphe des uns et le respect des autres, par toutes voies légitimes et efficaces;

4° D'exposer sans relâche les besoins de notre région et de ses populations, ainsi que de la colonisation en général, avec les moyens les plus pratiques d'y satisfaire;

5° De rendre, en un mot le colon meilleur, en l'attachant davantage au sol dont il relève, et de lui faire plus facile, plus agréable et plus profitable en même temps la carrière qu'il a embrassée;

6° Enfin, de se dévouer aux intérêts du peuple en général, à ceux du patriotisme canadien-français et de la foi catholique plus spécialement.

ECHOS DU DEHORS

—Fraternelles condoléances à notre confrère de l'*Avenir du Nord*, à S. Jérôme, M. J. E. Prévost, qui pleure la mort de sa vénérée mère.

—Les Artisans Canadiens Français viennent de tenir, à Montréal, leur convention biennale. Cette puissante association de mutualité catholique a décidé d'admettre dorénavant les femmes au nombre de ses sociétaires.

—On annonce de Montréal la mort de M. J. A. Drouin, C. R. l'un des membres les plus connus du jeune Barreau canadien-français. M. Drouin meurt à 36 ans. Nous sympathisons avec sa famille et ses amis.

—Les élections provinciales ont eu lieu, en Nouvelle-Ecosse, ces jours passés. Le gouvernement libéral de M. Murray a remporté trente-deux sièges, contre six aux conservateurs, qui ne comptaient que deux députés dans la législature précédente.

—Nos hommages respectueux à Messieurs Gauvreau et Faguy, curés de S. Roch et de Notre-Dame de Québec! Le Souverain Pontife, à l'occasion de nos fêtes nationales de la S. Jean-Baptiste, vient d'élever à la dignité de prélats romains ces deux respectables ecclésiastiques.

—S. E. le cardinal Mathieu, archevêque de Toulouse, vient d'être élu membre de l'Académie Française. Il succède au cardinal Perraud, évêque d'Autun, récemment décédé. L'Académie Française s'honore de compter toujours en son sein quelque prélat de renom, le plus souvent l'un des membres du Sacré Collège.

—La semaine dernière, à siégé, aux Trois-Rivières, le congrès général biennal des Médecins de langue française d'Amérique. Cette importante réunion de savants praticiens a eu plein succès. Elle a adopté, entre autres délibérations, d'édifiantes résolutions contre l'alcoolisme. Nous aurons l'occasion de les signaler.

—Le 21 juin dernier une désastreuse conflagration a détruit de fond en comble la vieille et la nouvelle cathédrales de Nicolet, la maison-mère des Soeurs de l'Assomption et plusieurs maisons particulières de cette coquette petite ville de notre province. Nous offrons au digne évêque, Mgr Brunault, aux religieuses et à toute la population éprouvée nos plus ardent sympathies.

—Un terrible accident de chemin de fer s'est produit, dimanche le 1 juillet, sur la ligne London et South-western, à Salisbury. Le train du service transatlantique a déraillé, à 2 h. a. m., pendant qu'il filait 60 milles à l'heure. Vingt-trois, des quarante-deux voyageurs, ont été tués sur place; une dizaine d'autres, dangereusement blessés. Au nombre des morts,

se trouvent trois Canadiens, de Toronto, M. M. Pipon, le rév. King et W. Barwick, avocat, ce dernier, associé légal de l'honorable M. Aylesworth, ministre de la justice, et un juriconsulte éminent.

—Sur divers points du territoire canadien on a célébré avec éclat la fête nationale des Canadiens-français, la S. Jean-Baptiste. Nominique avait pris les devants. La démonstration a été particulièrement grandiose à Montréal, où officiait Mgr Racicot, évêque auxiliaire de l'archidiocèse. Les traditions de cette célébration sont excellentes et méritent d'être religieusement conservées.

—Le dimanche, 24 juin, Mgr Mc Donnell, évêque nommé d'Alexandria, était sacré, dans sa cathédrale, par son métropolitain, Mgr Gauthier, archevêque de Kingston. Ci-devant curé de St Andrew, Mgr Mc Donnell parle bien le français. C'est la réalisation à demi de la prophétie que l'on attribue à son prédécesseur, Mgr Macdonald, premier évêque d'Alexandria: "Mon successeur sera de langue française, tant la population parlant cet idiome fait de progrès, dans cette partie de l'Est d'Ontario."

—Au commencement de cette semaine on a inauguré, au lac S. Jean, le premier d'une série de bateaux à fond plat, qui faciliteront grandement la navigation dans les nombreux tributaires, aux eaux peu profondes, qui se déversent dans le lac S. Jean. L'honorable M. Prévost, ministre de la colonisation, et dont la santé s'est heureusement rétablie depuis nos fêtes du 20 juin, présidait à cette inauguration.

—Cette semaine encore, nos amis les colons du Témiscamingue célèbrent, à leur tour, de grande façon, la fête nationale de S. Jean-Baptiste. Il y a excursion générale aujourd'hui, vers Ville-Marie, sur tout le réseau du Pacifique dans l'Est. La fête durera trois jours: dimanche, le 8, à Ville-Marie, lundi, à Témiscamingue-Nord, mardi, à S. Bruno de Guignes. Grand succès à nos amis et collaborateurs de cette section extrême du Nouveau-Québec.

—Les institutrices catholiques de la région de Québec se sont réunies en congrès, dans la vieille capitale, mardi de cette semaine. Ces assises solennelles de la pédagogie chrétienne sont dignes de tout notre intérêt. Suivons de nos vœux et encourageons de nos meilleures sympathies notre vaillante "petite maîtresse d'école". Avec la mère de famille canadienne elle tient entre ses mains l'avenir de notre race.

—A l'occasion de la S. Jean-Baptiste à Montréal, on a fait l'inauguration officielle du monument Crémazie, que le zèle du poète Louis Fréchette a fait dresser, dans le square S. Louis, à la mémoire de son ému et maître. Il y a eu grand gala d'éloquence et de poésie. C'est un hommage que devait le Canada français à l'un de ses plus illustres et patriotiques enfants. Un peuple s'honore en gardant la mémoire du coeur. A quand le monument à Mgr Labelle?

—L'Association catholique de la Jeunesse Canadienne Française vient de tenir, à Montréal, son congrès national. Ce fut une belle manifestation, où le digne président général réélu, M. Antonio Perrault imprima le cachet de son coeur de patriote et de son brillant talent. Tous les bons esprits se réjouissent des succès grandissants que rencontre cette association de jeunes gens pieux et travailleurs, appelés à jouer un rôle précieux dans l'oeuvre de régénération sociale que demandera notre nation.

—La Chambre des Communes a définitivement adopté, avec de légères réserves, le bill de la plus stricte observance du dimanche. Une démonstration populaire était faite à Montréal, vendredi dernier, contre certaines dispositions que l'on estime draconiennes, dans cette loi. Notre député fédéral, M. Henri Bourassa, ses collègues, MM. Lavergne, de Montmagny, Verville, de Maisonneuve, MM. Asselin, directeur du *Nationaliste*, Beauchesne, de l'*Opinion*, deux journaux du dimanche, prohibés par la loi nouvelle, ainsi que M. Maréchal, avocat, conservateur, M. M. Latreille et Rodier, de la *Patrie*, orateurs ouvriers, ont félicité la teneur de ce bill. M. M. Rivet et Bruneau, députés ministériels, ont défendu l'attitude du gouvernement.

Chez nous et alentour

NOMINIQUE

—Le R. P. Pierre, de la desserte de S. Ignace de Nominique, est heureusement convalescent d'une maladie fort douloureuse, qui a causé, un instant, des inquiétudes à ses confrères et à ses nombreux amis. Nous le félicitons de tout coeur et bénissons le Ciel de son rétablissement.

—Le R. P. Augustin, C.R.I.C. de notre paroisse, en compagnie de M. le curé Génier, du Rapide de l'Original, et du R. P. Victor, curé de Turgeon, s'est joint aux pèlerins qui sont partis de Nominique, mardi matin, pour Sainte Anne de Beaupré, avec le premier pèlerinage diocésain d'Ottawa.

—M. Joachim Gagnon, propriétaire de la Villa Bellerive, a fait une pêche superbe, lundi, tout auprès de chez lui. En compagnie de M. Sabourin, il a capturé, en moins de cinq heures dix-sept beaux brochets, capables de faire bisquer les pêcheurs les plus veinards, si nous en jugeons par l'échantillon que M. Gagnon eut l'amabilité d'offrir à L'AMI DU COLON.

—Etaient de passage à Nominique, mardi soir, M. le curé Lemonde, de S. Gérard de Montarville, et M. le curé Ouimet, de S. Jovite. Ce dernier, accompagné par M. Lemonde, s'en allait au Lac des Iles, comme délégué de Mgr l'archevêque d'Ottawa, afin d'y fixer définitivement le site de la chapelle paroissiale qu'on doit y construire.

—Notre conseil municipal a eu sa séance mensuelle régulière mardi dernier, à cause de la fête de la Confédération, lundi. M. Gauthier notre nouveau conseiller, en remplacement de M. Joachim Gagnon, démissionnaire, a prêté serment d'office. Le conseil s'est occupé surtout d'affaires de routine, à part le projet de construction de l'hôtel de ville, lequel s'élabore lentement mais sûrement.

—Nous aurons demain et dimanche une visite importante, bien digne d'être signalée. Le chœur de chant de la cathédrale de Montréal a choisi, cette année, Nominique pour y faire son excursion annuelle. Ces messieurs nous arriveront demain soir, pour passer avec nous la journée du dimanche. Ils feront eux-mêmes les frais du chant, à notre grand messe paroissiale. Ce sera un régal musical qui vaudra la peine qu'on ne s'en prive point. En venant ici faire leur excursion de chaque année, au lieu de se rendre dans quelque grand centre, comme Ottawa, selon qu'ils en avaient l'habitude, ces messieurs du chœur de chant de l'église métropolitaine de Montréal nous font une grande faveur et une distinction qui méritent nos sincères gratitude.

M. l'abbé Ph. Perrier, S.T.D., visiteur des écoles catholiques de Montréal, accompagnera le chœur de chant, en qualité de représentant de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal.

LA MACAZA

—Plusieurs familles catholiques, d'origine polonaise sont arrivées avec l'intention de se fixer sur des lots au lac Macaza, canton Nantel.

L'ASCENSION

—Grand nombre de personnes ont prêté leur généreux concours, se rendant à l'appel de leur bon curé, pour une corvée faite dans le cimetière. Soixante-quinze hommes étaient présents et plusieurs paires de chevaux. Encore une journée de travail et notre beau cimetière sera terminé.

—Étaient de passage dans L'Ascension, ces jours derniers, M. M. Mélasippe Guay et Horace Chartier, de L'Annonciation.

—Le moulin de M. Copping est actuellement en opération; on s'occupe à scier le bois qui devra servir à construire un pont dans le Canton Lynch, sur le trajet de L'Ascension à L'Annonciation.

—M. Euchariste Lavoie, maître-chantre de la paroisse, est l'heureux père d'un gros garçon, qui a reçu au baptême les noms de Joseph Paul Alfred.

—On remarquait beaucoup d'étrangers, dimanche, à la messe, entre autres M. Ambroise Richard et sa famille, de Montréal, en promenade chez M. Théotime Richard.

TURGEON

—M. Jules Gérard vient de recevoir \$300.00 du gouvernement. Il va ouvrir, avec cette somme, un chemin partant du No 11 Ve R., Turgeon jusqu'au No 17. Ce sera une nouvelle région de terres excellentes offertes à de nouveaux colons qui pourront atteindre par ce chemin la terre qu'ils choisiront. Et ils auront une grande facilité pour se bâtir, car M. Chs Gérard vient de construire dans cette région, sur ce chemin même, un moulin qui sciera pour les habitants et qui sera bientôt pourvu d'une moulange.

—Jeudi le 28 juin Arthur Mercier revenait de Montréal amenant avec lui sa cousine Zonavella Desormeau, qui est devenue son épouse. Cet excellent jeune homme est appelé à être un des esprits dirigeants de notre nouvelle paroisse, car son bon coeur, son savoir-faire, son instruction, l'estime et l'affection universelle dont il jouit le distinguent entre tous ici. Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de bonheur et nos félicitations, ainsi qu'à sa courageuse compagne, qui a renoncé aux agréments de la ville pour venir partager avec son époux la vie patriarcale qu'il mène chez ses parents.

A ce sujet nous pourrions citer cette famille comme un modèle de cultivateurs jouissant d'une véritable aisance tout en restant continuellement sur leur terre. Ainsi cette année ils ont tué des porcs qui pesaient 650 livres.

—Nous avons eu la distribution des prix dans nos deux écoles. Les élèves de l'école No 1 se sont particulièrement distingués. Citons, entre autres: Henri et Albert Legault, Alice Descoteau, Rose Carboneau, Melle Brunet, Annette Chartier, qui ont débité, avec beaucoup de grâce, des compliments, des poésies et joué de petites pièces. Commissaires et parents ont été enchantés, et notre Père Curé a su marquer la satisfaction de tous par des paroles bien goûtées de l'assistance.

S. Remi d'Amherst

—Le 2 juillet, il y a eu ici un superbe pique-nique, à l'occasion de la fête de la Confédération.

—Les nombreux amis de Melle Delphine Lavigne ont fêté son vingtième anniversaire, en lui offrant de magnifiques cadeaux, avec une belle adresse.

—Il est sérieusement question que le Grand Nord va prolonger sa ligne d'Arundel à travers le canton Amherst, cet automne ou le printemps prochain. Cette amélioration fera grand bien à notre paroisse.

—Les propriétaires de notre mine de graphite, qui est d'une grande richesse, sont venus choisir le site de leurs édifices, dont la construction doit commencer incessamment.

A bientôt

Nous regrettons beaucoup que le manque d'espace nous force de remettre au prochain numéro une jolie "chronique" envoyée à L'AMI DU COLON par M. Henri Grignon, de Sainte-Agathe des Monts.

MOTS D'ORDRE

L'homme supérieur est celui qui fait bien son métier tout en sachant faire autre chose.

V. CHERBULIEZ.

Marchons toujours, si lentement que nous marchions, nous ferons beaucoup de chemin.

S. FRANCOIS DE SALES.

A VENDRE OU A LOUER

A excellentes conditions, 254 acres de terre, sur le chemin Chapleau, au poste Maillé; 35 acres en culture. Bonne maison de pension, fort achalandée, et bureau de poste. Très belles écuries pour 20 chevaux; grange de 36x40; remise de 45x28; glacière remplie de glace et laiterie. A 12 milles de Nominique. S'adresser à L'AMI DU COLON, Nominique, Qué.

A. McNABB

MARCHAND DE

Voitures et bicycles en tous genres, harnais de la dernière nouveauté. Réparations de voitures faites promptement et avec soin. Cadres pour images et tableaux.

L'ANNONCIATION, Qué.

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

SPECIALITÉ: Dents extraites sans douleurs.—Prix modérés. Cabinet de consultation, chez M. Gaudouy, coin S. François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMINIQUE.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominique, Qué.

P. J. Chartrand Paul Ls Turgeon

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141
Tel. March. 612

Montreal.

Dr J. Pinault



Médecin et Chirurgien

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E.U.

L'ANNONCIATION, Qué.

LEON LEPINE

Peintre
Decorateur
Lettreur
et Tapissier

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

NOMINIQUE, Qué.

MOISE THIBEAULT

BARBIER-COIFFEUR

Excellent service aux prix réguliers
Toujours à la disposition de ses clients, de 8 h. a. m. à 11 hrs. p.m

Table de pool, Tabacs, Cigares et Cigarettes, au choix des amateurs. Voisin de l'hôtel Berthiaume, en face du carré Central.

NOMINIQUE, Qué.

W. BOIVIN

RESTAURANT

Restaurant et maison de pension de 1ère classe, tables servies à toute heure, rafraichissements de toutes sortes.

Rue Notre-Dame.

près du dépôt.

Nominique, Qué.

Zotique Réno

MARCHAND GENERAL

Achète et échange les produits agricoles, peaux, fourrures, etc. — Marchandises à vendre dans toutes les lignes à très bas prix. Une visite est sollicitée.

A VENDRE

1o. Un emplacement situé sur les bords du lac Saint-Joseph, à peu de distance de l'église: 100 pieds de front sur le grand chemin, par au moins 300 pieds de profondeur, dans le village de Nominique

2o. Deux lots de village, de 100 pieds par 100, sur les rues Sacré-Coeur et S. François Xavier, près de l'église, du couvent et du bureau de poste, au village de Nominique. Très bons sites pour le commerce ou pour résidences privées.

3o. Deux lots de ferme: 205 acres en terres et bois, situés dans le canton Turgeon, rang IV, Nos A et 1.

A VENDRE OU A LOUER.—Un emplacement de 100 par 200 pieds, avec belle maison, situé sur la rue Saint-François Xavier, dans le village de Nominique. La prise de possession pourra avoir lieu au 1er septembre 1906. Conditions faciles.

S'adresser aux bureaux de

L'AMI DU COLON,

Nominique, Qué.